

Fédération des congrégations issues de Strasbourg

M. Verónika Häusler

Föderationsreferentin

Congrégation Barmherzige Schwestern d'Augsbourg

Préambule

La naissance de la Fédération des congrégations Vincentiennes (des congrégations issues de Strasbourg) s'enracine en terre d'Alsace.

Au 18^{ième} siècle, l'Évêque de Strasbourg, le Cardinal Armand Gaston de Rohan prend l'initiative d'envoyer des jeunes femmes de son diocèse chez les sœurs de Saint Paul de Chartres, pour les former à la vie religieuse, en vue de fonder une congrégation pour le service des pauvres et des malades dans son diocèse. Ainsi furent fondées en 1734, les « Sœurs de la Charité de Strasbourg ».

Dans la première Règle de Vie rapportée de Chartres, nombreuses sont les références qu'on pourrait qualifier de Vincentienne. En effet, 1737 étant l'année de canonisation de Vincent de Paul, la ferveur pour sa vie et son œuvre se développe largement. Le premier Supérieur ecclésiastique de la Congrégation, le Chanoine Jean fait connaître aux sœurs, ce grand saint de la Charité. Il réussit à les enthousiasmer pour sa spiritualité et les encourager à vivre selon son exemple. C'est ainsi que Vincent de Paul devient le patron spirituel de la congrégation et le protecteur des œuvres au service des pauvres, des malades et des orphelins. Cette identification est telle que la nouvelle congrégation est appelée: « Sœurs de la Charité de Saint Vincent de Paul ».

Au 19^{ième} siècle, la congrégation de Strasbourg est appelée à former des jeunes femmes pour des fondations en Allemagne et en Autriche. Peu à peu ces fondations deviennent des congrégations autonomes.

Concile Vatican II

L'intuition de réunir ces congrégations autonomes en une Fédération, germe dans la mouvance du Concile Vatican II. Donnons la parole à un témoin de l'époque:

Le souhait d'un retour aux sources, nous a tous conduit, en 1956, à nous retrouver, sur l'invitation de Mère Marie Ange, à la Maison mère de Strasbourg. « Nous » étant toutes les congrégations issues de celle de Strasbourg. En 1966, nous nous sommes rendues à l'évidence que les liens créés tout au long de la réflexion commune, nous conduisaient sur un chemin de renouveau de nos congrégations, demandé

par le Concile Vatican II. Cette démarche passerait par une union de nos forces dans un but commun et pouvait être envisagée de façon tenace (Superior Mack).

Comme beaucoup de choses dans l'Église d'aujourd'hui qui nous sont devenues naturelles, la Fédération est « fille » du concile Vatican II. Elle se fonde sur deux textes de « Perfectae Caritatis » et un texte du Droit Canon :

1. « Le renouveau et l'adaptation de la vie religieuse comprennent à la fois le retour continu aux sources de toute vie chrétienne ainsi qu'à l'inspiration originelle des instituts et, d'autre part l'adaptation de ceux-ci aux conditions nouvelles d'existence » P.C. N° 22.

2. « Selon l'opportunité et avec l'approbation du Saint Siège, les instituts auront à promouvoir entre eux des fédérations, si de quelque manière ils appartiennent à la même famille religieuse, ou des unions, s'ils ont des constitutions et des usages presque identiques et sont animés du même esprit » P.C. N° 22.

Comme dans de nombreux lieux ecclésiaux, dans nos congrégations aussi, le sens et la finalité des textes étaient vécus bien avant la publication de ces décrets. Beaucoup aspiraient à une réforme, beaucoup cherchaient un renouvellement de la vie religieuse dans sa forme externe comme dans sa forme interne. Cette recherche a permis un retour aux sources, à l'esprit des origines et nous nous sommes retrouvées sur ce chemin du renouveau. Tous ont pu adhérer à cette démarche de « retour aux fondamentaux ».

Le développement de la Fédération

Par décrets des 15 avril et 13 novembre 1971, la Sacrée Congrégation des Religieux et Instituts Séculiers à Rome, a érigé la Fédération des Congrégations issues directement ou indirectement de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg. Le but de la Fédération est, tout en respectant la liberté et l'indépendance de chaque congrégation, de constituer une grande famille unique dont les membres sont de l'esprit de Saint Vincent, de manière à faire mieux bénéficier le peuple de Dieu des dons et des valeurs propres à chacune.

À son début, la Fédération comptait environ 10 000 Sœurs.

Très vite, le travail commun porte des fruits :

- une revue trimestrielle commune est publiée : « Heute »,
- des temps communs durant la formation initiale sont organisés : noviciat ; préparation aux vœux perpétuels ; un peu plus tard, rencontre des junioristes sur les lieux d'origine des congrégations,
- proposition de cours de méditation et formation continue,

- réflexion et travail pour une règle de vie commune, qui entre en vigueur en 1985,
- mois sabbatique pour les religieuses un peu plus âgées.

A partir de 1973, débute l'aventure missionnaire commune en Inde. Les Maisons-Mères de Fribourg en Brisgau, de Fulda, Heppenheim et Paderborn sont les membres actifs de cette fondation. Le 29 septembre 1994, cette fondation est érigée en congrégation autonome et devient membre de la Fédération.

La Province de Corée issue de la congrégation de Paderborn devient également congrégation autonome le 21 juin 1990 et fait partie de la Fédération depuis le 30 janvier 2004.

1994 est l'année d'affiliation de la Fédération à la Famille Vincentienne internationale. La cérémonie a lieu à la Chapelle de la Maison mère de Strasbourg.

En juillet 2015, la Fédération compte 14 congrégations: en France (Strasbourg), en Allemagne (Augsbourg, Fulda, Fribourg, Heppenheim, Hildesheim, Munich, Paderborn, Untermarchtal), en Autriche (Innsbruck, Vienne, Zams), en Inde (Mananthavady) et en Corée (Suwon). Les Congrégations de Untermarchtal et de Innsbruck ont une Région en Tanzanie, celle de Hildesheim et de Zams sont présentes au Pérou. La Congrégation de Vienne a une Province en Tchéquie, Innsbruck 2 Provinces en Italie. Les Sœurs de Corée sont envoyées en mission au Bangladesh, à Myanmar, des Sœurs de la congrégation de l'Inde vivent aux États Unis et s'occupent des réfugiés mexicains. A ce jour, la Fédération compte 2840 Sœurs.

Notre vie au regard de l'héritage de Vincent de Paul et de Louise de Marillac

L'histoire de nos débuts fait que nos congrégations sont fortement imprégnées du charisme et de la spiritualité de Vincent de Paul. La personne et la spiritualité de Louise de Marillac sont apparues beaucoup plus tard. Les congrégations de langue allemande doivent beaucoup à l'engagement de Sœur Alfonsa Richartz, Fille de la Charité de Cologne, qui a favorisé la découverte et la connaissance de Louise de Marillac, ainsi que l'accès à ses écrits.

C'est ainsi que nous essayons de vivre la spiritualité de ces deux grands saints de la charité et de retranscrire leur charisme dans la vie quotidienne de nos congrégations et dans les actions concrètes aux services des pauvres et des malades qui nous sont confiés.

Nos réalités européennes sont fortement marquées par le vieillissement des membres des congrégations et le manque de vocations. Les congrégations au service des pauvres, des malades et des enfants en difficulté gèrent très souvent de grandes institutions et sont à la tête

de bâtiments immenses. Il s'avère de plus en plus fréquemment que les forces vives de nos congrégations européennes ne suffisent plus, et que les personnes pouvant prendre des responsabilités dans la gestion des établissements deviennent de plus en plus rares. De nouveaux chemins doivent donc s'ouvrir, de nouvelles collaborations doivent être inventées.

Les deux congrégations ayant des jeunes sœurs, en Inde et en Corée, de même que les communautés en Afrique, sont dans une dynamique de développement et d'expansion. Le nombre de jeunes qui frappent à la porte de ces communautés est tel qu'il permet de nouvelles fondations (en Éthiopie par exemple).

Nous souhaitons ici vous présenter, à titre d'exemple, trois défis qui nous poussent, en Europe à appréhender l'avenir: La transmission du charisme et la collaboration avec les laïcs. En raison de la situation évoquée ci-dessus, c'est à dire le vieillissement des congrégations européennes, il s'avère que depuis les 25 dernières années environ, la gestion des œuvres médico-sociales et sanitaires ne peut plus être assurée par les religieuses elles-mêmes. Le secteur sanitaire, en particulier évolue beaucoup sur le plan juridique et législatif, ce qui exige des profils de management très particuliers. Peu à peu, des collaborateurs et collaboratrices laïcs sont embauchés à des postes de gouvernance dans les œuvres congréganistes.

Actuellement même pour les congrégations se pose souvent la question: quelles responsabilités sur le plan de la gestion des congrégations, pouvons-nous confier à des laïcs? (Economat par exemple).

Au sein de notre Fédération, nous nous efforçons de considérer ces questions avec lucidité, et d'y reconnaître un signe des temps. C'est bien là que Vincent de Paul et Louise de Marillac peuvent être pour nous de précieux témoins. N'ont-ils pas, dès le début collaboré avec des laïcs, suscité des réseaux, fait collaborer différentes catégories socio-professionnelles et différents états de vie. Notre préoccupation est celle de la transmission du charisme de Vincent de Paul aux laïcs: comment actualiser ce charisme pour permettre à nos collaborateurs de se l'approprier, de le vivre et le faire vivre à leur manière? Comment transmettre le feu qui animait Vincent, à toutes ces personnes, pour qu'il continue de brûler dans le cœur de chacun?

En 2003, nous avons commencé une réflexion relative à la transmission des œuvres: de quels sont nos besoins? Comment pouvons-nous nous aider et nous épauler mutuellement? Comment pouvons-nous profiter des expériences les uns des autres? Quelles sont les possibilités de collaborations pour nous au sein de la Fédération?

Notre première approche est de définir un socle commun de valeurs, à partir de la spiritualité de Vincent de Paul et de Louise de Marillac. Ce socle nous permet de circonscrire notre champ d'action. Afin de toucher le plus de collaborateurs possible, nous avons organisé trois

groupes de réflexions qui se réunissent sur deux années. Un groupe est composé des Supérieures générales des différentes congrégations. Le but est de les renforcer dans leur rôle de manager, de les soutenir dans la transmission des valeurs Vincentienne aux collaborateurs laïcs et de leur apprendre à accompagner ce processus de transmission. Un second groupe est composé de Sœurs appelées «démultiplicateurs». Leur rôle est de réfléchir comment concrètement, sur le terrain transmettre ces valeurs et ainsi être un soutien efficace des Supérieures générales.

Enfin le troisième groupe est celui des personnes en poste de gouvernance, qui portent la responsabilité des valeurs. Ce groupe a comme but d'être un lieu de formation et de soutien.

De ces modules de formation est né, depuis 2010 un « forum des valeurs ». Ce groupe se réunit une fois par an, pour partager les expériences, pour discuter de questions sociétales et éthiques d'actualité, et élaborer des options de politique générale.

Ainsi nous expérimentons ce que peut être une réflexion autour «d'un réseau vincentien»: une collaboration enrichissante, ouvrant de nombreuses perspectives, ouvrant aussi les champs des possibles et qui contribuent à trouver des réponses aux préoccupations communes.

Des éléments communs dans la formation

La formation initiale au sein de nos congrégations est le second domaine que nous souhaitons présenter. Au regard de la baisse du nombre de jeunes femmes souhaitant s'engager dans nos congrégations, le phénomène unitaire (une jeune par congrégation) s'est beaucoup accentué. En plus se pose la question financière pour faire intervenir des intervenants de qualité pour la formation d'un tout petit nombre. Ces deux données (des unités seules dans nos noviciats, le prix des intervenants), ont conduit les responsables de formations des différentes congrégations, en 2011 à réfléchir à un projet commun pour les congrégations européennes. Ce programme se déploie sur trois années et comporte des modules communs de formation pour les postulantes et les novices.

Au cours des modules à durée variable (de 1 à 3 semaines) sont abordés des thèmes de base: du développement de la personne, de la vie consacrée, de la vie spirituelle, ainsi que la spiritualité vincentienne. L'ensemble est préparé conjointement avec toutes les responsables de formation. Ces rencontres permettent aux jeunes sœurs d'être confrontées à d'autres jeunes du même âge, de faire l'expérience de la vie en groupe avec des personnes qui sont au même stade de formation: expériences qui ne peuvent, en général pas être faites dans les congrégations respectives. De plus, la taille du groupe permet, pour des thèmes spécifiques de faire appel à des intervenants extérieurs, qui complètent

les compétences des responsables de formation. La Fédération soutient cette initiative en mettant des sœurs compétentes à disposition et soutient également sur le plan financier.

Tous les modules de formation ont lieu à la « Maison de la source », maison d'accueil de la congrégation de Strasbourg qui se trouve au lieu de fondation de cette congrégation. Cette maison devient de plus en plus un lieu de ressourcement pour la Fédération.

Entre les différents modules, les responsables de formation travaillent de façon coordonnée, dans leurs congrégations pour qu'un processus total établi sur trois ans puisse se produire. Les expériences de ce premier déroulé de trois ans sont positives du côté des formatrices. Elles se sentent soutenues et stimulées dans leur mission à travers ce réseau. Les Sœurs en formation, elles aussi qualifient ces temps de rencontres comme des temps d'enrichissement, rendant possible des rencontres et des partages d'expériences avec des personnes vivant dans un même contexte. Surtout ces rencontres permettent aux jeunes de se rendre compte qu'elles ne sont pas seules sur le chemin de la vie consacrée. L'échange réciproque devient soutien sur le chemin vocationnel.

Internationalité

Le bref aperçu, en début de notre propos, nous montre que l'internationalité est une réalité de la Fédération.

L'intervention en 2011 de Sœur Evelyne Franc, Supérieure Générale des Filles de la Charité, invitée à Strasbourg au conseil annuel de la Fédération a été décisive à ce sujet. *« Nous reconnaissons aujourd'hui encore la nécessité d'approfondir dans l'esprit de "Communion", la dimension de l'internationalité et l'importance de résister à la tentation de nous isoler au nom du charisme propre. Cela serait une rigidité contraire à l'essence de la vie consacrée. Complémentarité et diversité sont inséparables. La complémentarité n'est pas l'addition des différentes réalités, mais la rencontre des réalités qui s'enrichissent ».*

Un groupe de travail s'est mis en place, avec le défi, d'élaborer des axes de réflexion viables, à partir de cette intervention magistrale. Sr. Christa Bauer, Conseillère des Filles de La Charité de Paris, a prêté « main forte » à cette recherche.

Le travail de réflexion est loin d'être terminé. Cependant le groupe de travail a connu quelques avancées concrètes :

- Le poste de « référente de la Fédération » créé en 2010 pour accompagner concrètement tous les projets de la Fédération et ainsi permettre une continuité de travail, sera pourvue par une sœur de la Fédération maîtrisant au moins deux langues: allemand et anglais afin de permettre une communication efficace avec les congrégations de l'Asie et de l'Afrique.

- La sensibilisation au Thème « Missionarischer Auftrag » a été promu à tous les niveaux de la Fédération : les supérieures générales, Assemblée annuelle, revue « Heute ».

- la MEGVIS Mitteleuropäischen Gruppe Vincentinischer Studien existe depuis une quarantaine d'années. Depuis 2010, trois sœurs de différentes congrégations de la Fédération participent au groupe de préparation et y apportent dynamisme et compétences. (La Famille Vincentienne est représentée dans ce groupe, des Pays Bas à la Hongrie).

- La prise en compte des congrégations non européennes dans le développement de la Fédération est une préoccupation majeure pour le conseil de la Fédération. La preuve en est : lors du conseil annuel de 2015 où la problématique des migrants a été discutée. Les pays les plus touchés sont l'Allemagne et l'Autriche. Les idées, les actions concrètes ont été mises en commun.

- Des pistes innovantes permettant des rencontres sont toujours les bienvenues au sein de la Fédération. Toute initiative favorisant la rencontre est accueillie favorablement au sein de la Fédération qui reste un laboratoire d'idées. Une rencontre des Sœurs de moins de 65 ans est d'ores et déjà prévue ; le thème : « rêver » la fédération en l'an 2030.

Faire partie de la Famille Vincentienne Internationale FAMVIN a des effets très positifs sur le développement de la Fédération des congrégations issues de Strasbourg. L'accès systématique aux communications de FAMVIN, notre participation aux rencontres internationales, nous oblige à prendre en compte de façon toujours plus consciente la dimension internationale de notre Fédération.

Perspectives d'avenir...

De par sa nature, notre Fédération est un rassemblement de congrégations autonomes. Au fur et à mesure du temps, suite aux interpellations du Concile Vatican II, dans un dialogue et une attention aux signes des temps, un sentiment d'appartenance grandit inexorablement. Depuis 25 ans, cette appartenance à une grande famille Vincentienne devient de plus en plus une évidence. Notre participation à la rencontre de FAMVIN depuis 1998 y contribue fortement. Il en va de même des relations avec la Maison mère de Paris, qui au fil des années sont devenues de plus en plus fraternelles et personnalisées. Toutes ces rencontres donnent un visage concret à cette affiliation.

Nous sommes d'autant plus heureuses de constater que ce travail en réseau, cette collaboration avec les branches de la famille Vincentienne sont une réalité bien vivante pour nos congrégations de Corée et de l'Inde.

En Europe, il nous semble important et vital de répondre aux signes des temps et de créer un réseau de spiritualité dans l'esprit de Saint Vincent avec nos collaborateurs laïques. À eux aussi, nous essayons de transmettre la joyeuse conscience d'appartenir à ce mouvement international, qu'est la famille vinctienne.

Nous essayons et souhaitons que nos relations avec les Filles de la Charité de langue allemande restent bien vivantes. Les racines des communautés de Salzbourg et de Graz n'ont-elles pas leurs racines fondatrices à Strasbourg?

Ce souhait est également vrai pour nos relations avec les Prêtres de la Mission. Dès 2016, un Lazariste sera « conseiller spirituel » de notre Fédération. La rencontre MEGVIS reste un cadeau pour les divers participants dans la découverte de l'esprit de Vincent de Paul et de Louise de Marillac.

Nous vivons de la grande joie de l'héritage qui nous a été confié en héritage à la suite de nos deux patrons spirituels. Nous nous efforçons de le mettre en harmonie et en résonance avec l'histoire particulière de chacune de nos congrégations qui constituent aujourd'hui notre Fédération. Nous essayons de faire vivre cet héritage dans les contextes qui sont les nôtres et de trouver une réponse adaptées aux besoins des hommes et des femmes d'aujourd'hui.

Demandons à Saint Vincent et à Sainte Louise d'intercéder pour nous afin que nous soyons dignes d'être de leurs disciples et que nous mettions en pratique leurs fondements: « *Le zèle, c'est la 5^e maxime, qui consiste dans un pur désir de se rendre agréable à Dieu et utile au prochain. Zèle pour étendre l'emprise de Dieu, zèle pour procurer le salut du prochain. Y a-t-il rien au monde de plus parfait? Si l'amour de Dieu est un feu, le zèle en est la flamme; si l'amour est un soleil, le zèle en est le rayon. Le zèle est ce qui est de plus pur dans l'amour de Dieu* » (XII, 307-308) les cinq vertus fondamentales, conférence du 22 august 1659.